

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/02/04/2020030413/justel>

Dossier numéro : 2020-02-04/17

Titre

4 FEVRIER 2020. - Arrêté du fonctionnaire dirigeant portant délégation de certaines compétences de décision en ce qui concerne le Fonds pour les infrastructures culturelles au Chef du Département Sauvegarde et Gestion du Département Culture, Jeunesse et Médias. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 06-04-2020 page : 24697

Entrée en vigueur : 01-02-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)